

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Bricon

SEANCE DU 03 FEVRIER 2021

Date de la convocation : 29 janvier 2021

Date d'affichage : 08 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février à dix-huit heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Franck DUHOUX, maire.

Présents : BOURGEOIS Brigitte, CHAUDRON Nadia, CHECCHI Patrick, COLLIER Gilles, DECHANET Gérard, DUHOUX Franck, DUPRE Martine, FABRE Franck, HENRY Etienne, LAGRANGE Patrick

Absents : LE ROY Martial

Secrétaire : Monsieur CHECCHI Patrick

Réhabilitation du réseau d'assainissement, choix du prestataire relevés topographiques

Monsieur le Maire présente les différentes offres reçues dans le cadre des travaux sur le réseau d'assainissement transmis par le bureau d'études BEREST pour les relevés topographiques.

Après analyse des offres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir le Cabinet KOLB- BOURRIER pour une somme de 6 648.00 euros HT.

Réhabilitation du réseau d'assainissement, choix du prestataire diagnostic amiante, caractérisation des matériaux bitumineux

Monsieur le Maire présente les différentes offres reçues dans le cadre des travaux sur le réseau d'assainissement transmis par le bureau d'étude BEREST pour le diagnostic amiante - caractéristique des matériaux bitumineux.

Après analyse des offres le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir l'entreprise APAVE REIMS pour une somme de 3 720.00 euros HT.

Questions diverses

Deux Déclarations d'intention d'aliéner (24 bis, rue Maréchal Leclerc et 6, rue Maréchal Leclerc) sont parvenues à la CC3F, qui a désormais la compétence, et ne préempte pas.

GEMAPI. Toutes les communes concernées (Bricon, Cirfontaines et Orges) ont signé le projet de réalisation des études de lutte contre les inondations par ruissellement porté par la CC3F. Le projet est désormais au Conseil départemental.

Contrôle des bornes à incendie. Le contrôle biennal des hydrants pour les communes adhérentes au groupement de commande qui aurait dû être réalisé en février 2020 est reporté en 2021 en raison du covid et de la sécheresse.

Travaux toitures et rampe d'accès à la mairie pour personnes à mobilité réduite. Le Conseil départemental autorise la commune à entreprendre les travaux.

Tourisme. Bilan 2020: les activités ont été fortement perturbées par la crise du covid. 800 personnes sont passées par les deux offices du tourisme (Châteauvillain et Arc-en-Barrois) ou sur le site de la CC3F Le Chameau.

Projets 2021: -animation autour de contes et de l'histoire des villages ;
-fiches villages à compléter ;
-création d'un circuit des « arbres remarquables ».

Covid. Deux centres de vaccination éphémères seront ouverts (Châteauvillain et Arc-en-Barrois). Dates et horaires à l'étude en fonction de la mise à disposition des doses de vaccin.